

# “L'ORANIE CYCLISTE”

HEBDOMADAIRE

« ORANIE CYCLISTE »  
58, Rue Jean Azémar  
ORAN  
C.C.P. ALGER n° 477-30



Organe Officiel du C.R.O.F.F.C.

DIRECTEUR-GÉRANT :  
M<sup>r</sup> Jules DUMESGES

Secrétariat Général :  
M. Nicolas CATABARD  
34, Rue Général Gouraud  
(Cité Petit) — O R A N  
Téléphone provisoire : 249-49

## LE CARNET DU C.R.O.-F.F.C.

**Distinctions honorifiques.** — Le Président et les Membres du C.R.O. adressent leurs sincères félicitations à MM. P. Moisson, Fuentès E., Rodriguez L., Giméno C., Bandini A., Giménez A., Betlamini E., Rodriguez A. et Pérez Fd, Membres Bienfaiteurs de « L'Oranie Cycliste », qui ont été l'objet de distinctions honorifiques au titre de l'Ordre du Mérite Sportif.

— Les félicitations du Président et des Membres du C.R.O. sont adressées à M. Cuq Paul, licencié, Dirigeant de l'U.S. Tizi, pour promotion au grade d'officier de la Légion d'honneur et à M. Guenoun Alexandre, Directeur Général adjoint et Rédacteur en chef de « L'Oranie Cycliste », promu Chevalier de la Légion d'Honneur.

— A l'occasion de sa promotion au grade Chevalier de la Légion d'Honneur, le Président avec les Membres du C.R.O. sont heureux d'adresser leurs sincères félicitations à M. Emile Mercier, Constructeur de Cycles à Saint-Etienne et Membre Bienfaiteur de « L'Oranie Cycliste ».

**Souhaits.** — Le Président avec les Membres du C.R.O. adressent à M. Gomis Anaclefo, Membre du C.R.O. et dirigeant du C.O.B. leurs vœux de prompt rétablissement et d'excellente santé à la suite de sa maladie qui l'a tenu à l'écart de toute activité professionnelle pendant de nombreuses années.

**Naissance.** — Le Président et les Membres du C.R.O. sont heureux d'adresser leurs sincères félicitations à M<sup>me</sup> et M. Giméno Fernand, ancien Champion d'Oranie et Membre Bienfaiteur de l'Oranie Cycliste, à l'occasion de la naissance de leur fils Richard.

**Invitation.** — Répondant à l'invitation de Burlé, Président du C. R. Bouliste de Ouest Algérien, M. Dumesges a représenté le CRO-FFC à l'apéritif d'honneur qui a eu lieu au Belvédère, à l'occasion du Championnat Bouliste d'Algérie (jeu national) qui a eu lieu le 27 Septembre.

**Mariage.** — Le Président et les Membres du C.R.O. adressent leurs félicitations à M<sup>lle</sup> Simone Malleville et à M. Roger Gaillac, fils de M<sup>me</sup> et M. Honoré Gaillac, Membre bienfaiteur de « L'Oranie Cycliste » à l'occasion de leur mariage qui a été célébré à Batna.

## L'Assemblée Générale du CRO-FFC

8 NOVEMBRE 1959

L'Assemblée Générale du CRO-FFC a été fixée au 8 Novembre 1959 et aura lieu au Siège du CRO, Café de la Métropole, 17, Bd Clemenceau, à 8 heures 30 précises.

Le Président rappelle que seuls les Membres du C.R.O. et les présidents de clubs ou leurs représentants régulièrement mandatés pourront assister aux délibérations et participer aux votes qui auront lieu.

### Densité Votative

Chaque club affilié aura droit à un nombre de voix se décomposant ainsi :

- Plus de 10 licenciés et moins de 21 : 1 voix.
- Plus de 20 licenciés et moins de 51 : 2 voix.
- Plus de 50 licenciés et moins de 101 : 3 voix.
- Plus de 100 licenciés, 1 voix supplémentaire par fraction de 50 licenciés.

Les clubs qui ne comptent pas plus de 10 licenciés ne pourront pas prendre part au vote.

### Candidatures

Toutes les candidatures, y compris celles

des membres sortants, devront parvenir sur papier à entête de leur club avec le cachet de la société et la signature de leur président du C.R.O. au plus tard à la réunion du Mardi 3 Novembre, dernier délai.

### Le Renouvellement des Membres

Le renouvellement des Membres du CRO est le suivant :

- 1959 : MM. Da Procida (AVCO); Andréo (ROO); Dumesges (AVCO). Deux nouveaux membres sont à élire.
- 1960 : MM. Anglès (JSSE); Grangier (JSSE); Yvars (COB); Giméno C. (COB); J. Bellia (Relizanaise).
- 1961 : MM. H.P. Ribaud (ROO); Tustes (JSSE); Catabard (COB); Gomis A. (COB); Bandini (JSSE).

### Assemblées Générales des Clubs

Les Clubs affiliés en 1959 et pouvant assister à l'Assemblée générale devront procéder au renouvellement de leur comité pour la saison 1959-1960. La nouvelle composition de leur bureau devra parvenir au plus tard au Président du C.R.O. à la réunion du Mardi 3 Novembre.

## LE SPORT CYCLISTE A L'HONNEUR

A l'occasion de la Promotion du Mérite Sportif parue dans la presse du 13 Septembre 1959, c'est avec plaisir que nous avons relevé les noms de nombreux sportifs, tous dévoués à la cause du Sport cycliste en Oranie et tous également « Membres Bienfaiteurs de l'Oranie Cycliste ».

L'Oranie Cycliste est particulièrement heureuse de signaler leurs noms et de les féliciter chaleureusement.

### Officier du Mérite Cycliste

M. Edmond Betlamini, ancien dirigeant de la R.O.O. et Chronométrateur de l'U.V.F., Président honoraire de l'U.M.O. à Oran.

### Chevalier du Mérite Cycliste

M. Moisson Paul, Commissaire de Police, Président de l'A.S.P.O. à Oran.

### Médaille d'Honneur de la Jeunesse et des Sports

M. Bandini Joseph, Membre du C.R.O. et dirigeant de la JSSE à Oran.

M. Giménez Antoine, ancien Champion cycliste et dirigeant de la ROO à Oran.

M. Giméno Charles, Membre du CRO et dirigeant du COB à Oran.

M. Rodriguez Antoine, Gérant de la Société Algérie-Transports, organisateur du Tour d'Oranie Cycliste en 1955 et Président d'Honneur du COB à Oran.

M. Rodriguez Louis, Membre du CRO et Dirigeant de l'ASPO à Oran.

M. Fuentès Emile, Secrétaire général de la Section cycliste de la Relizanaise.

M. Pérez Fernand, Adjudant à la Base de transit militaire à Oran, Membre fondateur du V.C.O., et ancien rédacteur sportif de « L'Echo d'Oran ».

# PNEUS WOLBER BOYAUX

Edouard CANÉPA - 2, Rue Ramier - ORAN - Tél. 212-41

## POUR QUE VIVE « L'ORANIE CYCLISTE »

Bientôt « L'Oranie Cycliste » va entrer dans sa 6<sup>me</sup> année. Tous ceux qui lui ont souhaité longue vie sont heureux de pouvoir constater que leur désir s'est réalisé.

Prenant le relais, plus nombreux se font chaque fois ceux qui veulent qu'elle vive encore et les imposantes listes de Membres bienfaiteurs que nous pouvons publier sans interruption démontrent combien son effort est compris.

### LISTE DES MEMBRES BIENFAITEURS

M. Seutis Henri, Receveur des Contributions en retraite à Oran - M. Edmond Betlamini, représentant général pour l'Oranie de la Société SO-RE-GE, Président d'Honneur de l'U.M.O. à Oran - M. Anton François, Carrossier à Oran - M. Vizcaino, ancien Champion de la R.O.O., Ebéniste à Oran - M. Ferrer Emmanuel, ancien Champion d'Oranie, Installations sanitaires à La Sénia - M. Canépa Edouard, Agent général de la Société A. Wolber à Oran - M. Bonmati Yvan, Entrepreneur de Travaux Publics à Oran - M. Gilbert Salvador, ancien licencié du C.R.O., Champion de France sur route des Indépendants à Besse-sur-Issole (Var).

Etablissements Servelle, spécialités caoutchouc à Oran - Adjudant Pérez Fernand, ancien membre fondateur du VCO à Oran - Adjudant-chef Balester Barthélémy, ancien Champion d'Oranie, à Grenoble - M. Joseph Doubali, trésorier de l'AVCO et retraité des P.T.T. à Oran - M. Doubali René, Agent des Installations des P.T.T. à Colomb-Béchar.

## UN BEAU GESTE DE M. BETLAMINI EDMOND

A l'occasion de sa promotion au titre d'Officier du Mérite Sportif, M. Betlamini a remis personnellement à M. Dumesges, Président du C.R.O., une superbe médaille destinée à récompenser un licencié du C.R.O. En le remerciant vivement, M. Dumesges lui a adressé la lettre que voici :

Oran, le 27 Septembre 1959.

Le Président du CRO-FFC

à  
M. Betlamini, Président  
d'Honneur de l'U.M.O.

Mon Cher Président,

Très touché par votre geste en faveur du cycliste oranien à l'occasion de votre promotion au titre d'Officier du Mérite Sportif, je vous adresse les félicitations et les remerciements de tous les Membres du C.R.O.

Nous savons combien vous avez été dévoué au cyclisme par votre présence aux côtés des coureurs et de leurs dirigeants.

Aujourd'hui vous nous avez donné une nouvelle preuve de votre attachement à la « petite reine » en continuant à récompenser ses « espoirs ».

Le C.R.O. décidera de l'attribution de votre magnifique médaille et il espère qu'à l'occasion de la distribution des récompenses qui suivra l'Assemblée générale du CRO ce sera pour vous un agréable plaisir de la remettre à son récipiendaire.

Veuillez croire, Monsieur le Président, à mes sentiments les plus respectueux.

Le Président du CRO-FFC,  
DUMESGES.

## LES CHALLENGES DU C.R.O.-F.F.C.

### LE CHALLENGE DU NOMBRE

Clubs	A	I	C	D	PL	J	Totaux
1. COB	41	23	7	20	3	9	103 pts
2. ASPO	20	8	4	18			50 pts
3. VSBH	21	8		20			49 pts
4. ROO	16	3	5	16			40 pts
5. JSSE	16	8	5	9			38 pts
6. UST				23			23 pts
7. AVCO				21			21 pts
8. Relizanaise				12			12 pts
9. CCT				11			11 pts
10. VCM	1			5			6 pts
11. Tiarétienne				4			4 pts

Totaux 114 51 21 159 3 9 357 pts

### LE CHALLENGE DU MERITE

Clubs	A	I	C	PL	J	E	V	Totaux
1. COB	41	23	7	3	9	60	40	183 p.
2. ROO	16	3	5			50	20	94 p.
3. JSSE	16	8	5			60	4	93 p.
4. ASPO	20	8	4			29	14	75 p.
5. VSBH	21	8				15		44 p.
6. Relizanaise						5		5 p.
7. VCM	1							1 p.
8. AVCO								0 p.
8. Tiarétienne								0 p.
8. CCT								0 p.
8. UST								0 p.

## LES LICENCIES DU C.R.O.

### Coueurs

165 Carrara Joseph (COB) 11 N° 46.086

### Jouvenceaux

9 Hernandez Antoine, COB N° 60.059

### Dirigeants

154 Rabilloud Bernard (COB) N° 16.677  
 155 Fali Bachir (ASPO) N° 16.678  
 156 Reig Jean (ASPO) N° 16.679  
 157 Rodriguez Alphonse (AVCO) N° 16.680  
 158 Bonmati Yvan (AVCO) N° 16.681  
 159 Falco Joseph (AVCO) N° 16.682  
 160 Ferron Jean (JSSE) N° 16.683  
 161 Quiguer Jean (JSSE) N° 16.684  
 162 Juniot Jules fils (VSBH) N° 16.685  
 163 Soler Joseph (VSBH) N° 16.686  
 164 Mancaner Norbert (VSBH) N° 16.687  
 165 Hurtado Antoine (VSBH) N° 16.688  
 166 Gros Marcel (VSBH) N° 16.689

## DEMISSIONS

Il est rappelé aux licenciés désirant changer de club en 1960 qu'ils doivent faire parvenir entre le 1<sup>er</sup> et le 15 Octobre 1959, dernier délai, la lettre de démission adressée à leur actuel président de club sous le couvert du Président du CRO.

Toute demande de démission devra être accompagnée d'un timbre-poste de 25 francs.

## ECHOS DE LA ROUTE ET DE LA PISTE

★ Encouragés par le succès obtenu à l'occasion du Grand Prix Cycliste du Département de Bône, les dirigeants du sport cycliste à Bône ont continué sur leur lancée. Après la route, c'est la piste qui attire les sportifs. Il est vrai que rien n'est négligé pour leur présenter des plateaux sensationnels.

★ A l'occasion d'une prochaine réunion où les meilleurs indépendants et amateurs seront aux prises, il est fort probable que des Champions d'Oranie seront pressentis pour figurer au programme de la réunion de clôture sur le magnifique anneau en ciment rose du vélodrome Bônois.

PNEUS AUTOS - POIDS LOURDS - AGRAIRES

# Eugène SÉGURA

76, Avenue de Saint-Eugène - ORAN - Tél 277-6

ATELIER MODERNE DE VULCANISATION

★ L'entraînement reprend sur les routes d'Oranie. Pignons fixes et petits braquets ont fait leur apparition et par petits pelotons les sorties dominicales regroupent les coureurs dont certains ont déjà pas mal de kilomètres dans les jambes.

❖

★ Si l'année 1959 a permis à Le Borgne de battre le record de la montée du Murdjadjo, on chuchote dans les milieux cyclistes que le prochain Grand Prix Cadène en Montagne connaîtra à son départ un lot important de grimpeurs. Voilà qui promet et en dit long déjà sur la prochaine saison.

❖

★ On parle sérieusement de la création d'un nouveau club cycliste à Saïda. Quand on se rappelle les magnifiques résultats enregistrés par le cyclisme dans cette région, on ne peut que se féliciter de voir à nouveau la « petite reine » reprendre un nouvel essor dans la ville ou Grands Prix Cyclistes et Critériums ont connu les plus grands succès.

❖

★ Un club cycliste serait en voie de connaître bientôt le jour à Oran et dans un des faubourgs les plus sportifs de la Ville. Si la nouvelle se confirme, dans peu de temps nous pourrions connaître le nom et les couleurs de cette nouvelle société dont la direction serait confiée à un dirigeant très actif et aussi très dévoué à la cause du sport cycliste.

❖

★ Avec la rentrée des classes, le Champion d'Oranie de Vitesse Soro de la ROO a repris avec son vélo le chemin du Collège Moderne Technique, sur la route de La Sénia aux Palmiers. D'un autre côté, le courageux et volontaire Barrois de la ROO a été nommé instituteur à Kristel. Avec les côtes de Kristel et d'Aïn-Franin à sa portée, Barrois doit faire parler prochainement de lui.

❖

★ Le Championnat de France des Cadets a été couru à une moyenne supérieure à 40 kilomètres. Voilà qui doit donner à réfléchir aux « Cadets » oranais dont la meilleure moyenne kilométrique n'a jamais atteint les 39 kms en 1959.

❖

★ Le mois de septembre aura amené du changement parmi les effectifs des clubs. Alors que certains ont vu « la classe » arriver avec plaisir, d'autres ont remis leur vélo pour rejoindre les centres d'incorporation.

## LES REUNIONS DU C.R.O.

Les Réunions hebdomadaires du CRO informations et commission des courses, reprendront à partir du mardi 6 octobre à 18 heures 30, au siège.

★ En se rappelant au bon souvenir des dirigeants du COB et du CRO, Le Caer leur a annoncé sa première victoire dans la région de Toulouse où il s'est fixé depuis quelques mois.

❖

★ Certains coureurs ont avancé qu'on leur avait donné la certitude que les épreuves de la Médaille reprendraient en Octobre sur la piste du Vélodrome municipal. Souhaitons que le désir des uns devienne la réalité des autres et le pur sprint et ses nombreux admirateurs n'aurent rien à perdre.

❖

★ L'ancien champion d'Oranie Marco Alfred, qui fit toujours le plus grand honneur au maillot de la R.O.O. qu'il portait sur ses épaules, a décidé de doter la saison cycliste 1959-60 d'une épreuve cycliste sur route.

Merci à Marco de revenir à ses premiers amours en pensant à nos jeunes espoirs.

❖

★ Depuis qu'il a été ordonné à l'ancien champion de vitesse d'Oranie Caudal de pratiquer le sport cycliste pour rééduquer ses membres, ce dernier ne cesse d'effectuer tous les dimanches des sorties de 50, 80 et parfois même 100 kilomètres. Mais Raymond aime aussi le tandem, et c'est pourquoi on peut le voir en compagnie de son épouse parcourir de nombreux kilomètres aussi, mais en scooter.

❖

★ Parmi ceux qui ont été libérés, et qui ont rejoint la Métropole, on compte : Busson de l'ASPO, premier Nord-Africain et Oranais classé au dernier Critérium de « L'Écho d'Oran »; Marino, du COB, Champion d'Oranie de Cross cyclo-pédestre 1959; Dudoit, du COB; Tanguy du COB; Ducamp Christian, du COB, Champion de Vitesse d'Oranie 58 et Vainqueur de la Grande finale de la Médaille 1959.

❖

★ Finies les vacarices ont déclaré les vétérans avec l'idée que la fin de l'année ne s'écoulera pas sans qu'ils aient leur épreuve tant promise. Il ne tient qu'à leurs dirigeants pour qu'ils aient leurs épreuves.

## AVIS AUX MEMBRES DU C.R.O.

Les Membres du C.R.O. sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le vendredi 2 octobre à 18 heures 30 au siège du CRO. Présence indispensable.

## EN MARGE DES GRANDES ET BELLES EPREUVES

### ESPOIRS 1960

Pour l'année 1960 de nouveaux et grands espoirs sont permis et dans le domaine du cyclisme il n'est plus un dirigeant, plus un coureur et plus un sportif qui n'aspire à voir à nouveau le « Tour d'Oranie Cycliste » figurer au calendrier officiel du CRO.

Beaucoup d'éléments militent en sa faveur et c'est pourquoi nous avons voulu prendre contact avec M. Rodriguez Antoine, licencié dirigeant du COB et gérant de la Société Algérie-Transports à Oran, qui fut l'organisateur en 1955 du Tour d'Oranie Cycliste. Cette épreuve qu'il avait déclaré rendre classique a été interrompue en raison des événements actuels.

Mais déjà en 1959, le magnifique succès remporté par le Grand Prix Cycliste du Département de Bône disputé en 4 étapes (déjà 6 étapes de prévues pour 1960) et gagné par l'Oranais Le Caer, a été le prélude des grandes épreuves sur route.

D'ores et déjà M. Rodriguez recommence à s'inquiéter de son épreuve qui le tient tant à cœur. A bonne source il puise les renseignements indispensables qui lui seront d'un précieux concours pour jeter dans la balance tout le poids nécessaire pour la mise sur pied et la complète réussite du Tour d'Oranie Cycliste 1960.

Quand on connaît la volonté et le grand désir d'être utile au sport, on ne peut douter de la nouvelle réussite de M. Rodriguez.

Sportif à cent pour cent, après avoir suivi cette année toutes les épreuves cyclistes sur route et avoir doté le 2<sup>me</sup> Grand Prix des Organismes du Tour d'Oranie Cycliste, M. Rodriguez s'est consacré à la construction d'un stade et à la mise sur pied d'un tournoi de Volley-Ball à Clairefontaine, qui a enregistré le plus grand succès.

Déjà pour l'année 1960, M. Rodriguez se penche vers le sport cycliste. Rien ne peut l'empêcher de réussir dans sa nouvelle tâche s'il sait à l'avance qu'il pourra compter sur de précieux concours et que les sportifs eux aussi lui assureront leur indéfectible dévouement.

## REGLEMENTS MODIFIES

En ce qui concerne les attributions du délégué de service que l'on retrouve dans les Règlements généraux et techniques des courses et des records aux pages 56, 57 et 58, une modification a été apportée.

A l'approche de la saison 1959-60, le CRO en a été informé officiellement pour le porter à la connaissance de ceux qui auront à remplir ces nouvelles fonctions au cours des prochaines épreuves à organiser.

### CHAPITRE 29

#### DELEGUE DE SERVICE

Dans toutes les manifestations cyclistes où il est fait appel à ses licenciés, la Fédération se fait représenter par un délégué dit de service.

Il existe deux catégories de délégués :

1°) Les délégués fédéraux qui doivent avoir la formation des commissaires internationaux;

2°) Les délégués régionaux qui doivent avoir la formation de commissaires « A » et exceptionnellement « B ».

**Délégués fédéraux.** — Sont classés d'office dans cette catégorie les membres en exercice du Comité de Direction et de la Commission Sportive Nationale. De plus pourront être admis comme délégués fédéraux suppléants par la Commission Sportive Nationale, les délégués régionaux, commissaires « I », proposés par les Présidents des comités régionaux. Les propositions devront être accompagnées du curriculum vitae et sportif.

**Délégués régionaux.** — Sont classés d'office dans cette catégorie les membres en exercice des comités de Direction régionaux, des commissions des courses et les commissaires « I ».

De plus, pourront être admis comme délégués régionaux suppléants par les commissions des courses régionales, les commissaires « A » et exceptionnellement « B ».

Pour toutes les épreuves qualificatives pour le Championnat de France sur route des professionnels, le délégué fédéral sera désigné par la Commission sportive. Il devra être pris en charge par l'organisateur. Exceptionnellement et sur la demande de l'organisateur, il pourra remplir la fonction de commissaire de course.

Pour les autres épreuves, les Commissions des courses régionales désignent pour chaque course ou chaque réunion de courses le Délégué de service.

Dès que les engagements sont clos et les listes vérifiées au point de vue des coureurs ou entraîneurs pénalisés, les instructions nécessaires sont données par écrit au Délégué de service par la Commission ayant fait la désignation.

La vérification des listes doit être faite à l'aide du fichier.

Ayant pris connaissance de ces instructions, le Délégué de service doit se rendre au départ de la course une heure avant l'heure fixée pour le départ. Il doit être porteur de son brassard officiel ou de son insigne et se présenter aux organisateurs dès son arrivée.

Il demande alors que les dossards lui soient remis et il retire les dossards de tous les coureurs et entraîneurs qui lui sont signalés dans ses instructions comme se trouvant dans une situation irrégulière.

Il s'assure que la distribution des autres dossards est effectuée normalement, que la signature de tous les partants est exigée sur la feuille de départ et que chaque coureur ou entraîneur français ou étranger, sans exception, présente sa licence de l'année courante qui porte sa photographie et précise à quelle classe et quelle catégorie il appartient, de quelle région ou de quel pays il est licencié, et s'il se trouve ainsi qualifié pour l'épreuve à courir.

S'il s'agit d'un coureur ou d'un entraîneur étranger, il est nécessaire que le délégué de service prenne note de la nationalité du coureur, de sa classe et du numéro de licence, renseignements qui doivent être mentionnés dans son rapport.

Le délégué de service, en accord avec les commissaires titulaires, peut autoriser à partir un coureur ou un entraîneur français ou étranger ne pouvant pas présenter sa licence, mais sous réserve d'enquête ultérieure, et à condition que l'intéressé effectue immédiatement entre ses mains et contre remise d'un reçu détaché du carnet de souches spécial, le versement d'une somme non remboursable et variable suivant le genre de l'épreuve locale, départementale, régionale, etc...

Sauf dans le cas visé plus haut (oubli de licence), le délégué de service ne peut autoriser un coureur ou un entraîneur non en règle à partir sous réserve, l'organisateur restant toujours responsable du départ d'un pénalisé.

Le délégué de service doit toujours avoir sur lui la brochure des Règlements de courses, tenue à jour par ses soins, pour pouvoir renseigner coureurs et organisateurs faisant appel à ses conseils. Il lui est recommandé de donner connaissance de l'article du règlement applicable, mais il doit s'abstenir de tout commentaire.

Les organisateurs sont tenus de réserver au délégué de service une place dans une voiture officielle suivant une course sur route ou de lui permettre de circuler librement dans toutes les dépendances d'un vélodrome.

Il reste, en toutes circonstances, le représentant officiel de la Fédération susceptible de renseigner la Commission compétente dans le cas d'une réclamation en appel.

Le délégué de service ne peut, sauf cas de force majeure, remplir aucune fonction dans la course et ne doit se mêler en rien à l'organisation de l'épreuve.

Il se souviendra, qu'en la circonstance, il est un témoin et non un acteur, et qu'il doit à ses fonctions officielles de délégué de conserver toute indépendance au regard des organisateurs.

D'ailleurs, le délégué de service ne doit, à ce titre, se mêler en aucune façon à l'organisation de l'épreuve dont seuls sont responsables au point de vue sportif, les 3 commissaires de courses, le starter et le juge à l'arrivée.

Toutefois il doit s'assurer avant le départ que toutes les voitures officielles y compris la voiture balai, sont montées par un commissaire titulaire ou adjoint.

Il doit réunir les commissaires dès l'arrivée et faire établir l'état de résultats.

Il est rappelé aux délégués de service que la feuille de rapport et l'état de résultats, établis en double exemplaire, qui leur sont remis avec leurs instructions doivent être remplis par eux, séance tenante, et mis à la poste immédiatement pour que le comité régional intéressé et la Commission Sportive Nationale, pour les épreuves qualificatives les reçoivent au courrier du lendemain de l'épreuve.

Ces instructions sont les mêmes, qu'il s'agisse d'une course sur route ou d'une réunion sur piste.

Le Délégué de service doit se rendre compte de l'importance de la mission qui lui est confiée et il ne doit manquer de l'accomplir sous aucun prétexte.

S'il ne peut se rendre libre à la date et à l'heure indiquées, il lui appartiendra de s'entendre avec un collègue pour assurer son remplacement en lui communiquant toutes instructions reçues.

Il devra en informer par lettre immédiatement l'organisme dont il tient son pouvoir, Comité régional ou Commission Sportive Nationale, en donnant le nom du collègue qui a accepté de le remplacer, afin que celui-ci puisse recevoir directement les instructions de dernière heure, s'il y a lieu, et soit habilité pour le règlement de compte ultérieur.

Il est précisé que pour toutes les épreuves partant de Paris en direction de la Province, le contrôle des opérations de départ sera effectué par un délégué de l'Ile-de-France, quel que soit la qualité ou le domicile de l'organisateur.

Pour une épreuve empruntant le territoire de plusieurs régions c'est un délégué du Comité où s'effectuera le départ qui, obligatoirement, sera chargé de la vérification des licences, sauf pour les épreuves officielles qualificatives relevant de la compétence de la Commission Sportive Nationale, libre de son choix.